Votre Esp@ce Famille… mode d'emploi

Votre Esp@ce Famille facilite vos démarches. Ses services en ligne répondent aux exigences de qualité qui valent au guichet unique de Palaiseau le label Qualiville.

Vous accédez à l'Esp@ce Famille directement depuis le site internet de Palaiseau *www.ville-palaiseau.fr*
Sur la gauche des pages du site, l'un des **« Accès rapides »**, intitulé « Esp@ce Famille », vous y amène en un clic.

1. Pour s'identifier

L'Esp@ce Famille vous invite à compléter :

- **Votre code famille :** qui est référencé sur les factures. En cas de perte, vous pouvez le redemander au guichet unique.
- **Votre mot de passe :** transmis au moment de l'inscription scolaire. Vous pouvez le modifier à tout moment.

Puis cliquez sur **« Entrée »**.
Vous êtes alors sur la page correspondant à **« Votre fiche famille ».**
Attention : votre adresse email est devenue obligatoire pour toutes actions.

2. Pour s'inscrire aux activités sur internet

Après vous être identifié, **sélectionnez une activité pour un membre de la famille.**
Dans le bandeau bleu, à gauche de la page, cliquez sur **« les activités »**.
Vous accédez **à la liste des personnes qui constituent votre famille.**
Cliquez sur **« Ajouter une nouvelle inscription »** sous le nom de l'enfant concerné.
Vous êtes automatiquement orienté vers la liste des activités auxquelles l'enfant peut être inscrit.
Choisissez l'activité et validez l'inscription.

Cliquez sur l'activité de votre choix puis sur le lieu proposé.

- Si l'inscription ne vous convient pas : cliquez sur **« Revenir au catalogue des activités ».** Aucune action n'est prise en compte.
- Si l'inscription vous convient : cliquez sur **« Ajouter l'inscription au panier »** puis, en bas de page, **« Confirmer l'inscription »** pour valider.

L'inscription est terminée.
Cliquez sur **« Revenir au catalogue des activités »** pour inscrire le même enfant à une autre activité,
ou sur **« Revenir aux inscriptions en cours »** pour voir réapparaître la liste des membre de votre famille et les activités auxquelles ils sont inscrits..

3. Pour annuler l'inscription aux activités sur internet

Sélectionnez une activité pour un membre de la famille que vous voulez voir annuler et cliquez sur le lieu de l'activité.
Cliquez sur **« Annuler l'inscription ».** Une fenêtre s'ouvre indiquant **« souhaitez-vous confirmer l'annulation ».**
Cliquez sur **« Confirmer ».** Votre inscription est annulée.

Les dates d'annulation sont :

Pour les centres de loisirs des vacances	Jusqu'au jeudi avant le début des vacances
Pour les mercredis	Le mercredi précédant la date d'inscription
Pour les choix de tarification aux activités (forfait, occasionnel)	Jusqu'au 30 septembre de l'année scolaire en cours

4. Pour régler vos factures sur internet

Après vous être identifié, **accédez aux factures.**
Dans le bandeau bleu, à gauche de la page, cliquez sur **« Vos comptes/ E-paiement ».** Vous voyez apparaître **le récapitulatif des factures dûes.**

Payer en ligne

Sélectionnez la ou les factures (3 au maximum) que vous souhaitez régler, en indiquant sur le lien en rouge au bout de chaque ligne.
Puis cliquez sur **« Facture pour règlement ».**
Puis sur **« Payer votre sélection de factures »** sur notre service e-paiement.
Vous basculez sur une page sécurisée de paiement Paybox.
Saisissez les informations demandées concernant votre carte bleue ; ces informations sont protégées. Puis **validez**.

Vous rencontrez une difficulté ?
Contactez le guichet unique par e-mail de préférence : *guichet.unique@mairie-palaiseau.fr*

Ville de Palaiseau - Direction de la communication / 04-2013